



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ,
DES SOLIDARITÉS
ET DES FAMILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale
de la cohésion sociale

pour l'Institut national
du travail social (INTS)

CONTRAT DOCTORAL 2025

APPEL A CANDIDATURES

**L'INTS finance 2 contrats doctoraux de 3 ans ciblés
Travail social/ intervention sociale/ politiques de
solidarité**

La clôture de l'appel interviendra le 29 juillet 2025

1. MISSION DE SOUTIEN A LA RECHERCHE DE L'INTS

La création de l'Institut National du Travail Social (INTS) a été annoncée par le gouvernement lorsque le Haut conseil du travail social lui a remis son livre blanc le 5 décembre 2023 (<https://solidarites.gouv.fr/livre-blanc-du-travail-social-2023>). La lettre de mission de la Ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités et des deux ministres déléguées prévoit trois fonctions principales de l'INTS, dont l'une est consacrée au soutien à la recherche et au développement des connaissances sur le travail social et les politiques sociales, afin que ces travaux irriguent davantage les métiers du social.

La mission de soutien à la recherche de l'INTS souhaite contribuer à la structuration progressive d'un corpus scientifique interdisciplinaire sur le travail social et les politiques de solidarité. Pour renforcer la production des connaissances et la diffusion de celles-ci dans les milieux professionnels et décisionnels, l'INTS pourra financer des activités de recherche sur le travail social et développer des démarches de médiation scientifique afin de faciliter l'appropriation et la transférabilité :

- Via des appels à projet de recherche (APR), des contrats doctoraux et postdoctoraux, des prix de thèses, des travaux de recherche, retenus et évalués par un conseil scientifique, en ciblant notamment :
 - Les jeunes chercheurs ;
 - Les collaborations interdisciplinaires ;

- Les projets amplifiant la collaboration entre les établissements de formation du travail social (EFTS) et les laboratoires de recherche des établissements d'enseignement supérieur ;
- Les projets comportant une dimension internationale ;
- Le développement de la « recherche-action » par des travaux en commun entre chercheurs universitaires, formateurs, professionnels du champ social et personnes accompagnées.

2. APPEL A CANDIDATURES

L'INTS ouvre un appel à candidatures pour DEUX contrats doctoraux d'une durée de 3 ans chacun. Le sujet est ciblé sur les transformations du travail social/intervention sociale et des politiques de solidarité.

Le contrat doctoral débutera le 1^{er} octobre 2025. Il pourra toutefois commencer à une autre date, entre le 1^{er} octobre et le 15 décembre 2025, sur la demande du candidat ou de la candidate et l'accord de la direction de thèse.

Le contrat doctoral est noué entre la doctorante ou le doctorant et l'université de rattachement. L'INTS établira une convention qui définit les modalités de versement, par l'INTS, de la participation financière permettant à l'université partenaire et le laboratoire de recherche de rattachement de prendre en charge un contrat doctoral.

Les doctorants seront accueillis dans leur laboratoire de recherche et seront salariés de leur université. Ils pourront bénéficier du soutien du réseau scientifique et professionnel de l'INTS et d'une mise en relation auprès d'acteurs du terrain. L'INTS favorise l'accès aux données détenues par les administrations. Les doctorants pourront également être sollicités pour participer aux activités de recherche, aux séminaires et aux projets de valorisation scientifique soutenus par l'INTS. Un « référent » INTS sera désigné pour accompagner le suivi de thèse au cours des 3 années.

Le projet de recherche du contrat doctoral

Les projets de thèse présentés devront porter sur des problématiques d'action publique relatives aux mutations du secteur du travail social et de l'intervention sociale (politiques d'action sociale et médico-sociale et leur mise en œuvre, conditions d'exercice des métiers, marges de manœuvre et d'innovation des professionnels) et/ou aux populations destinataires (évolutions sociologiques, conditions d'accès aux droits sociaux, modalités d'accompagnement).

Ils devront porter sur des problématiques relatives aux métiers de l'intervention sociale, en traitant par exemple une ou plusieurs des dimensions suivantes (qui ne sont toutefois pas exclusives) :

- La baisse d'attractivité des métiers de l'action sociale et médico-sociale (causes et conséquences, conditions de travail des salariés, impacts sur l'accompagnement, fonctionnement des organisations, valorisation des pratiques professionnelles et d'encadrement les plus favorables à l'amélioration des conditions de travail) ;
- L'évolution des métiers et des pratiques professionnelles du travail social et de l'intervention sociale dans le cadre des différentes politiques publiques de solidarité (protection de l'enfant,

autonomie des personnes en situation de handicap ou des personnes âgées en perte d'autonomie, lutte contre la pauvreté, insertion) ;

- La valorisation de nouvelles approches du travail social et de l'intervention sociale (participation des personnes accompagnées, pouvoir d'agir et autodétermination, pair-aidance, « aller vers », interventions collectives, care, parcours de vie, inclusion dans le droit commun, non recours...) ;

- La précarisation croissante des personnes accompagnées – dont une partie des travailleurs sociaux eux-mêmes – y compris en raison de sujets liés au genre ou à la transition écologique, notamment.

-Le choix d'une comparaison internationale, notamment dans une optique de regard croisé entre la France et différents pays, sur l'une ou plusieurs thématiques précitées, en particulier la crise multifactorielle de l'attractivité des métiers du travail social / intervention sociale.

Les projets de thèse proposés reposeront sur la méthodologie de leur choix. Ils pourront mobiliser une méthodologie quantitative, qualitative ou mixte. Ils montreront une attention à l'interdisciplinarité et/ou à la comparaison.

Les candidatures sont ouvertes aux différentes disciplines de sciences humaines et sociales : droit, science politique, économie, psychologie, philosophie, sociologie, anthropologie, histoire, géographie, démographie, sciences de l'éducation...

3. CRITERES D'ELIGIBILITE

- **Diplôme**

Être titulaire d'un diplôme de master (M2), délivré par une université française ou d'un diplôme équivalent dans un pays signataire de l'accord relatif à l'Espace Européen de l'Enseignement Supérieur (EEES).

Le justificatif de soutenance du mémoire et d'obtention du Master pourra être délivré après le jury d'audition de septembre. Mais l'obtention du Master est obligatoire pour le contrat doctoral.

- **Projet de thèse**

Présenter un projet de thèse en lien avec les thématiques de travail social et de l'intervention sociale précitées.

- **École doctorale**

En cas d'attribution du contrat doctoral, s'inscrire en 1ere année de doctorat à la rentrée universitaire 2025-2026 dans une école doctorale accréditée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

4. DOSSIER DE CANDIDATURE

- **Le dépôt du dossier de candidature devra parvenir (l'envoi électronique faisant foi) : avant le mardi 29 juillet 2025 (minuit, heure de Paris),** par messagerie électronique, au format Word, à l'adresse suivante :
DGCS-INTS@social.gouv.fr

NB : Pièces du dossier uniquement en PDF, et regroupées en un seul fichier Zip, intitulé « nom_prenom_INTS_CD_2025 ».

Tout dossier transmis en dehors de la période de candidature ne sera pas étudié. Merci de nous contacter uniquement en cas de question au sujet des contrats doctoraux.

L'ensemble du dossier de candidature dûment rempli et signé (signature impérative du directeur de thèse et du directeur de laboratoire).

Le dossier de candidature est composé des pièces suivantes :

- Photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité
- *Curriculum Vitae*
- Photocopie du diplôme de Master obtenu et relevé de notes avec identification des mentions obtenues en Master et en Licence
- Lettre de motivation de la candidate ou du candidat
- Projet de thèse (Problématique. Méthodologie. Terrain. 5 à 10 pages) + une bibliographie de 20 titres environ
- Lettre de recommandation de la directrice ou du directeur de thèse
- Lettre de recommandation de la co-directrice ou du co-directeur de thèse
- *Curriculum Vitae* synthétique (principales publications et encadrement doctoral) de la directrice ou du directeur de thèse
- Lettre de la directrice ou du directeur du Laboratoire d'accueil de la thèse, autorisant la candidate ou le candidat à un financement INTS et l'inscription en 1ère année de thèse au sein du laboratoire.

5. PROCEDURE DE SELECTION ET MISE EN PLACE DES CONTRATS

A réception des dossiers, la procédure de l'appel à candidatures comportera 5 phases :

1. Etude de recevabilité administrative des dossiers ;
2. Présélection des candidats pour le jury d'audition : sur des critères scientifiques, l'INTS sélectionnera la liste des candidats qui seront auditionnés ;
3. Audition des candidats par le jury scientifique de sélection (1ère semaine de septembre)
4. Communication des résultats aux candidats (2ème semaine de septembre)
5. Mise en place des contrats. A partir du 1er octobre 2025.